

N° 107

PRODUCTION DE BIOGAZ : LE PROJET DE GENNEVILLIERS FRANCHIT UN NOUVEAU CAP

Le projet de création d'une unité de méthanisation dans le port de Gennevilliers lancé à l'initiative du Sigeif, du Sycotom et de GRDF depuis 2017 vient de franchir une nouvelle étape avec le lancement, fin avril, d'une procédure de consultation en vue de sélectionner un concessionnaire pour concevoir, construire, financer, gérer, exploiter et entretenir ce nouvel ensemble.

En effet, après deux ans d'études et de concertation, le principe du lancement du projet a été adopté en janvier 2020. Il s'opère sous forme concessive de délégation de service public via un groupement d'autorités concédantes Sycotom/Sigeif coordonné par le Sycotom. L'attribution du contrat est prévue à l'automne 2021. L'arrêté d'autorisation préfectorale est attendu à l'automne 2022. La mise en chantier prendra immédiatement la suite. La mise en service de cette unité de méthanisation, d'une capacité de traitement de 50 000 tonnes de déchets par an, est prévue pour fin 2024. ■

Le Sigeif vous informe COVID-19

Les collaborateurs du Sigeif demeurent en télétravail, progressivement ils retrouvent le chemin du bureau.

Tous sont joignables aux heures de bureau habituelles par mail, sur leur portable ou en vidéoconférence.

Le standard (01 44 13 92 44) fonctionne également.

L'accès aux bureaux du Syndicat reste possible, mais uniquement sur rendez-vous.

À très vite.

REPRISE PROGRESSIVE DES TRAVAUX

Pendant la période de confinement un grand nombre de chantiers et de travaux, notamment les travaux d'enfouissement, ont dû être interrompus. Depuis le 11 mai, l'activité reprend progressivement.

Dès le début du confinement tous les travaux d'enfouissement ont été stoppés. Parallèlement des plans de reprise d'activité ont été préparés avec les prestataires et les services municipaux dans le but de rattraper le retard pris au cours de cette période.

L'ACCÈS AU RÉSEAU, CONDITION DU REDÉMARRAGE

La première phase de reprise des travaux correspond aux terrassements, mais l'accès au réseau de distribution d'électricité, autorisé par Enedis, reste une condition de redémarrage des travaux électriques. La pose des bornes de recharge pour véhicules électriques a également été suspendue. Les travaux en cours seront finalisés dans le courant du mois de mai et la mise en service des bornes posées le plus récemment se fera après mise en tension du compteur Enedis.

En ce qui concerne la construction des stations GNV/bio-GNV, les travaux engagés sur la station de Gennevilliers ont dû être interrompus à un mois de la fin du chantier initialement prévue en mai. Les travaux de construction de la station de Noisy-le-Grand confiés à Total et qui devaient

commencer à l'issue des élections municipales, ont été reportés. Toutes les possibilités de reprise de chantiers sont à l'étude.

DES STATIONS GNV/BIO-GNV OUVERTES 7 JOURS SUR 7, 24/24H

Les stations GNV/bio-GNV de Wissous et de Bonneuil-sur-Marne ont fonctionné pendant la période de confinement. Exploitées par Endesa, ces stations entièrement automatisées sont ouvertes 24/24h, 7 jours sur 7. Même si elles ont connu une légère baisse de fréquentation, elles ont permis, notamment, d'alimenter en carburant les bennes pour la collecte des ordures ménagères et les poids lourds transportant des denrées alimentaires. Enfin, la mise en place du télétravail a permis à Sigeif Mobilités de poursuivre les procédures de consultation en cours pour la construction, la gestion et la maintenance des stations de Saint-Denis et de Réau. L'attribution du contrat pour Saint-Denis se fera début juin, à l'occasion d'un Conseil d'administration en vidéoconférence, et en octobre pour la station de Réau. ■

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES

La loi Elan oblige les propriétaires et locataires à mettre en oeuvre des actions visant à réduire la consommation d'énergie finale dans les bâtiments du tertiaire. Pour les collectivités, tous les bâtiments de plus de 1000 m² sont concernés.

Le décret du 1^{er} octobre 2019 dit « décret tertiaire » précise les objectifs : moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 (par rapport à 2010). Cette obligation est associée à celle de déclarer annuellement lesdites consommations énergétiques sur une plateforme nationale en ligne (*Operat*) portée par l'Ademe. Un récent arrêté en date du 10 avril 2020 indique les conditions à prendre en considération pour définir des objectifs de réduction pertinents et, le cas échéant, les ajuster. Il donne aussi des précisions pour transmettre correctement les données tout au long du processus.

LE SIGEIF LAURÉAT DU PROGRAMME ACTEE

Afin de faire face à ces obligations, le Sigeif et le Sipperec ont répondu conjointement à l'appel à manifestation d'intérêt du programme Actee (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) lancé par la FNCCR, EDF et l'Ademe qui vise à accompagner les collectivités dans leur stratégie « décret tertiaire ». Il s'agit à terme de leur mettre à disposition un outil permettant de recenser les patrimoines concernés, de les aider à maîtriser leur demande d'énergie, de suivre la trajectoire de réduction de leur consommation et d'assurer une bonne transmission des données. Le projet présenté par le Sigeif et le Sipperec va être financé jusqu'à 246 000 euros pour développer ce programme qui court à ce stade jusqu'à mi-2021. ■



Baisse du prix du gaz

Les tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz ont baissé de 1,3 % au 1^{er} mai. Ils avaient déjà baissé en moyenne de 4,6 % en mars par rapport à février. Ils collent désormais aux évolutions des prix de marché. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les tarifs d'Engie ont baissé de 23,2 %. La loi Énergie et climat de novembre 2019 prévoit l'extinction progressive de ces TRV gaz en 2023. Ils avaient été jugés contraires au droit européen par le Conseil d'État. À l'avenir, il ne restera plus que des offres dites « de marché », aux prix fixés librement par les fournisseurs. Au 1^{er} décembre 2020 ces tarifs règlementés seront supprimés pour les professionnels. Ils disparaîtront définitivement le 30 juin 2023 pour les consommateurs qui en bénéficient encore, soit 4,1 millions de clients (particuliers et petites copropriétés).



Un plan de soutien qui favorise les véhicules propres

Après avoir rencontré les constructeurs automobiles le 15 mai dernier suite à la chute du marché liée à la crise du Covid 19 (-89 % en avril), le ministre de l'Économie a annoncé sur France Info le 18 mai qu'il présenterait « sous 15 jours » un plan de soutien au secteur automobile qui favorisera l'achat de véhicules propres : « ce sera un soutien aux voitures qui émettent le moins de CO₂, aux voitures vertes, aux véhicules électriques », a averti Bruno Le Maire. Le ministre de l'Économie avait également mentionné une autre condition au soutien de l'État français au secteur automobile : « la relocalisation de certaines activités en France ».



La PPE 2020 : la feuille de route enfin disponible

Paru le 23 avril, le décret relatif à la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) fixe comme objectif de réduire la consommation finale d'énergie de 7,5 % en 2023 et de 16,5 % en 2028 (vs 2012). D'ici 2023, la consommation de pétrole devrait baisser de 19 % en 2023, celle du gaz de 10 % et celle du charbon de 66 %. Cette diminution devrait être compensée par un développement des énergies renouvelables : augmentation de 60 % des capacités éoliennes d'ici 2023, doublement de la puissance du parc photovoltaïque, stabilisation de la part de l'hydroélectrique (11,4 % de la production d'électricité française). La PPE prévoit d'arrêter quatorze réacteurs nucléaires afin de porter sa part à 50 % dans le mix énergétique d'ici 2035. Pour le gaz, la loi TECV (août 2015) fixait un objectif de 10 % en gaz renouvelable (biométhane) à l'horizon 2030. La PPE se révèle aujourd'hui moins ambitieuse. Pour 2028, deux scénarios sont sur la table : le premier à 7 %, le second à 10 %. La Stratégie nationale bas carbone (SNBC) met l'accent sur la rénovation énergétique des bâtiments. Le Gouvernement veut réduire les émissions de carbone de 49 % en 2030 (vs 2015) afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Dans un prochain numéro, le Sigeif reviendra plus longuement sur les objectifs de la PPE consacrés notamment à l'accompagnement des collectivités locales et à la mobilité propre proposés par le Sigeif.



Sigeif : marché groupé de levés topographiques et de géodétection

Afin de répondre aux besoins récurrents des collectivités en matière de levés topographiques, de géodétection de réseaux existants et de marquage-piquetage, le Sigeif, le Sdesm et le Sey78 se sont rapprochés pour organiser un marché en groupement de commandes. Les collectivités membres de ce dernier peuvent passer commande auprès du titulaire, le groupement d'entreprises Elliva / SERD / NED, dès aujourd'hui. Elles ont récemment reçu un courrier les informant de la procédure pour récupérer toutes les pièces du marché et les documents d'accompagnement qui sont mis à leur disposition.



Sigeif : Bienvenue à Valentine Goetschy



Après Charlotte Bensa pour le groupement de commandes gaz en avril, le Sigeif accueille depuis le 4 mai

dernier Valentine Goetschy.

Elle est la nouvelle chargée de mission Climat, air, énergie et territoires. Elle accompagnera ainsi les collectivités du territoire du Syndicat dans la mise en œuvre de leur PCAET ou encore leur schéma directeur des énergies, en lien avec les données énergétiques à différentes échelles spatiales. Elle sera également chargée de concevoir et planifier des projets EnRR thermiques en lien étroit avec les décideurs locaux, et de coordonner les financements et les expertises des différents acteurs locaux, avec ceux du Sigeif, pour permettre la réalisation de ces projets thermiques.



Bus : le GNV gagne du terrain en Europe

Avec 2 668 immatriculations enregistrées en Europe (Suisse et Norvège inclus), le gaz naturel bondit de 76 % par rapport aux 1 516 immatriculations enregistrées en 2018 (source ACEA-avril 2020).

La solution gaz représente aujourd'hui 6,1 % de l'ensemble des bus et autocars de plus de 3,5 tonnes immatriculés en Europe. Malgré une lente érosion, le diesel représente encore 85 % du marché. En France avec 574 bus immatriculés en 2019, le GNV progresse de 90 % par rapport à 2018. Le GNV prend 8,5 % du marché dans l'Hexagone, loin devant l'électrique qui ne représente que 4,2 % des immatriculations sur l'année écoulée. Avec ses 574 immatriculations, soit un peu plus de 20 % des immatriculations européennes, la France prend le leadership d'un marché sur lequel le gaz s'impose progressivement comme principale alternative au diesel.



Participez à l'enquête ROSE

Le ROSE, dont le Sigeif est partenaire, souhaite offrir aux acteurs et territoires franciliens engagés dans la transition énergétique une meilleure compréhension des spécificités et des enjeux territoriaux des consommations énergétiques, de la production locale d'énergies renouvelables et de récupération, et des émissions de gaz à effet de serre. Pour répondre au mieux à vos besoins, le ROSE vous propose de participer à une réflexion collective sur les productions actuelles et les évolutions souhaitables pour la région Île-de-France à travers une enquête en ligne. L'enquête est ouverte à tous !

En savoir plus sur : <https://url9.fr/HY23tT>



Chute de la consommation d'électricité en Europe

La consommation d'électricité des principales économies européennes a drastiquement chuté depuis le début du confinement (source : Cornwell Insight-avril 2020).

La Grande-Bretagne est le pays le plus touché avec une baisse de 17,2 % par rapport l'an dernier. C'est légèrement plus que l'Espagne (-16,7 %) et la France (-16,3 %). Suivent ensuite l'Italie (-14,9 %) et l'Allemagne (-11,5 %).

RéseauxÉnergie

est édité par le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France 64 bis, rue de Monceau. 75008 Paris
Tél. 01 44 13 92 44
Fax 01 44 13 92 49
Directeur de la publication : Serge Carbonnelle
Réalisation : Sigeif
Dépôt légal : 2^e trimestre 2020
www.sigeif.fr



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

